

EVALUER LA QUALITE DES ACTIVITES ET DES PRESTATIONS DELIVREES PAR LES ESSMS

70 heures

Code RS 7050 (France compétences) - Date d'échéance de l'enregistrement : 31-01-2028

Présentation

Cette formation s'adresse à des professionnels des ESSMS expérimentés, désireux d'exercer la fonction d'évaluateur externe.

L'évaluation de la qualité dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux doit être réalisée tous les 5 ans par des organismes indépendants. Ceux-ci mobilisent une équipe d'au moins 2 évaluateurs pour apprécier selon les méthodes et outils élaborés par la Haute Autorité de Santé (HAS) le niveau de qualité de l'ESSMS.

Il s'agit d'un temps fort en enjeux pour les gestionnaires, les pouvoirs publics et bien évidemment les personnes vulnérables. « Evaluer la qualité des activités et des prestations délivrées par les ESSMS » nécessite une maîtrise du cadre réglementaire et des références professionnelles en vigueur.

Cette formation permet aux professionnels de se préparer à piloter une évaluation de façon très opérationnelle. C'est également une opportunité pour les dirigeants de renforcer leur maîtrise de l'environnement réglementaire et normatif du secteur social et médicosocial afin de se saisir de l'évaluation comme un levier pour défendre, valoriser et faire vivre les projets d'établissements et services, tout en garantissant les droits et libertés des personnes accueillies ainsi que la qualité des prestations.

Cette formation est proposée dans le cadre d'un réseau national d'opérateurs de formation réunissant le Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, ENSEIS-Management, ERASME et RH&Organisation

Objectifs

Permettre aux participants de disposer des méthodes et des outils nécessaires à la réalisation de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux :

Mettre en œuvre les principes méthodologiques de la HAS dans l'évaluation d'un établissement ou service

Maîtriser le référentiel national et le manuel d'évaluation de la Haute Autorité de Santé (HAS)

Identifier la réglementation et les « bonnes pratiques professionnelles » qui entrent dans le champ de l'évaluation sociale et médico-sociale

Rédiger un rapport d'évaluation

Publics

Professionnels des ESSMS expérimentés, désireux d'exercer la fonction et / ou le métier d'intervenant évaluateur en ESSMS

Professionnels de la direction ou de l'encadrement souhaitant préparer leur structure à l'évaluation (Référentiel HAS)

CURSUS

Rentrée : Avril 2026

Durée : 10 jours

Volume : 70 h

Rythme : 2 jours / mois

TARIFS

4100 €

Financement possibles :

Employeur (PDC, OPCO...), Compte personnel de formation, autofinancement, France Travail (pour les demandeurs d'emploi)

CONTACT

Responsable formation

Philippe NECTOUX

Informations

Salima GEOLARD

sgeolard@collcoop.org

04 42 10 02 39

Admission

Constitution d'un dossier d'admission
Entretien de sélection (sur convocation, après réception du dossier de candidature)

Modalités d'accès

Les modalités d'accès à la formation sont consultables sur notre site internet www.collcoop.org

Partenaires



Contenu

Module 1 – Le cadre légal, réglementaire et méthodologique de l'évaluation sociale et médico-sociale – (2 jours)
Module 2 – Les exigences qualité de l'évaluation sociale et médico-sociale – (2 jours)
Module 3 – La conduite d'une évaluation et la mise en forme d'un rapport (2 jours)
Module 4 – Mise en situation professionnelle en établissement social ou médico-social – Rédaction d'un rapport (2 jours)
Module 5 – Le rapport d'évaluation en pratique (Présentation et analyse des rapports, retours d'expériences. Apports méthodologiques complémentaires)

Compétences attestées

C1 : Adapter les critères d'évaluation à la structure évaluée pour garantir la cohérence du périmètre évalué avec les missions de l'ESSMS.
C2 : Présenter son intervention en s'assurant de la bonne compréhension, par tous les acteurs, du cadre, des objectifs et du déroulement de l'évaluation pour leur permettre une contribution active et efficace à la démarche
C3 : Garantir le cadre méthodologique du déroulement de la visite pour permettre une visite conforme aux attendus du manuel de la HAS (échantillonnage des personnes interviewées, locaux adaptés...)
C4 : Mener des entretiens individuels ou collectifs afin que tous s'expriment sur les éléments du référentiel et que des données exploitables valant éléments de preuve, puissent être recueillies
C5 : Évaluer les critères en s'appuyant sur les méthodologies définies par la HAS afin de formaliser les résultats de l'évaluation et d'identifier les axes de progrès et les axes forts.
C6 : Expliciter les constats en précisant les axes de progrès et les axes forts pour stabiliser les grilles d'évaluation

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme de niveau 6
et
justifier de 3 années d'expérience minimum au sein d'un établissement ou d'un service social ou médico-social

Plus d'infos



Recrutement

Entretien de sélection :
Nous consulter

Allègements

Allègements possibles si le candidat présente un **certificat de formation** « Référent qualité certifié »

Certification

Rédaction d'un dossier professionnel basé sur un rapport d'évaluation partielle d'un ESSMS

Soutenance du dossier devant un jury composé de deux professionnels de l'évaluation des ESSMS